

du 28/07 au 18/08/18

Possibilité de réserver

3, 2 ou 1 semaine.

Séjour A1/A2

1 minibus + 1 véhicule 5 places.

Participants : **11 vacanciers et 3 encadrants.**

Prix : 2350€ (3 semaines)

SÉJOUR MEAUDRE VERCORS

NOUVEAU SEJOUR

**CE SÉJOUR ACCUEILLE
DES COUPLES**

Nous vous invitons à passer vos vacances dans le Vercors en associant vos vacances à des activités de bien-être. Vous séjournerez au centre du village de **Méaudre**.



Hébergement : Un grand gîte + appartement

Grand gîte :

Rez-de-chaussée : 1 grand séjour / cuisine avec TV, lecteur DVD, 2 canapés, 1 chambre avec 1 lit double, une douche à l'italienne et WC.

À l'étage : 1 salle de bain et 1 WC, 4 chambres : 2 lits simples, 1 lit double + 1 lit simple, 4 lits simples, 1 lit double.

L'appartement (à 2 mètres du grand gîte) avec une belle terrasse :

1 séjour cuisine avec cuisine équipée, canapé et 3 chambres : 2 lits simples, 2 lits simples, 2 lits superposés (accompagnants).



Activités Bien-Être :

Les vacanciers ont **accès 2 séances / semaine au Centre**

Bien-Être de Méaudre: jacuzzi, hammam et bain chaud norvégien.

+ un massage de détente en fin de séjour fait par une professionnelle.

Activités possibles :

Activités de bien-être, balades avec pique nique en montagne, une sortie restaurant, bar en terrasse, la fantastique luge 4 saisons d'Autrans, baignades à la piscine de Méaudre ou Villard de Lans, visite de la fromagerie d'Autrans, visite de la Ferme des Marmottes, le Musée des Automates, bowling, patinoire, cinéma, le Musée du Patrimoine, les Grottes de Choranche, le Musée de l'Eau, visite de Grenoble Capitale des Alpes, et de ses environs, des animations touristiques et musicales dans la région (bals, soirées dansantes) proposées par les offices du tourisme.

Association Bien-Être Tourisme Loisirs Handicap : 102, place de la mairie 38660 LA TERRASSE.

Tél : 04.76.44.60.22 ou 06.68.99.77.53 / contact@enviebienetre.fr

Immatriculation Tourisme délivré par ATOUR FRANCE : n° IM038100017 / Garantie Financière : UNAT

Agrément Vacances Adaptées Organisées délivré par la préfecture de la région Rhône-Alpes arrêté n°16-57 du 25/05/2016.